



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

« ITEKA », Association sans but lucratif

Agréée par ordonnance N° 530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H.)

Statut consultatif auprès de l'ECOSOC des Nations-Unies

Déclaration sur l'évolution de la situation politico-sécuritaire à la veille des élections communales

Depuis l'amorce du processus de paix au Burundi, la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme Iteka suit de près son évolution et a, à maintes reprises, interpellé les différents acteurs politiques à travers des déclarations, conférences ou cafés de presse, pour qu'ils adoptent un comportement pouvant aider le processus en cours à cheminer vers une paix durable tant souhaitée par la population burundaise dans sa globalité, la sous-région et la communauté internationale.

Par rapport aux campagnes électorales organisées en 1993, la Ligue Iteka se félicite du déroulement de la campagne pour les élections communales prévues ce vendredi 3 juin 2005 qui est d'une manière générale satisfaisant sur une bonne partie du territoire burundais.

Cependant, la Ligue Iteka tient à signaler quelques cas d'irrégularités et de dérapages constatés dans certains coins du pays qui, s'ils ne sont pas redressés, peuvent hypothéquer le bon déroulement des élections et la sécurité de la population en général et celle des électeurs en particulier.

Durant la campagne qui a pris fin ce 31 mai 2005, la Ligue Iteka a observé les principaux cas d'irrégularité et de dérapage suivants :

1. Des cas d'embuscades mortelles tendues à des militants de certains partis politiques de retour des meetings de leurs formations politiques. Il s'agit principalement de :
 - L'embuscade tendue aux membres du parti Parenna à Kibuye, commune Bukirasazi en province Gitega qui a coûté la vie à trois personnes ;
 - L'embuscade tendue à Ruziba, commune Mpanda en province Bubanza aux membres du parti Frodebu venant d'un meeting et qui a coûté la vie à deux personnes ;
 - L'embuscade tendue aux membres du parti Vert-Intwari dans le parc de la Ruvubu en province Cankuzo ;

2. Des cas d'attaques ciblées :
 - Un militant du Cnnd-Fdd a été tué en commune Mutambu dans la province de Bujumbura le 15 mai 2005, trois jours avant le début officiel de la campagne pour les élections communales ;
 - Un candidat du parti Kaze- Fdd aux élections communales a été assassiné chez lui dans la nuit du 24 mai 2005 en commune Muhuta dans la province de Bujumbura ;
3. Des actes d'intolérance politique ont été régulièrement observés entre les militants de certains partis politiques et rapportés par les observateurs de la Ligue Iteka dont notamment des propos diffamatoires, des attaques contre des symboles de partis, etc..
4. Des actes d'intimidation allant dans le sens d'empêcher à la population d'aller voter (dans la province de Bujumbura) ou d'obliger les votants à ramener les cartes de vote des partis rivaux.
5. L'utilisation des moyens de l'Etat lors de la campagne électorale.
6. L'entraînement des écoliers et des élèves dans les meetings politiques pendant les heures de cours par certains directeurs d'écoles empêchant les enfants de se préparer aux examens de fin d'année ;

Face à toutes ces irrégularités et dérapages, la Ligue Iteka recommande :

- aux acteurs politiques de respecter scrupuleusement le code de conduite des partis politiques.
- à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) d'assumer pleinement ses responsabilités ;
- au gouvernement d'assurer la sécurité de la population particulièrement le jour du vote ;
- aux candidats aux différentes élections de respecter le verdict des urnes ;
- à la population de garder la sérénité ;
- à la communauté internationale d'accompagner le processus électoral compte tenu des engagements pris.

Fait à Bujumbura, le 2 juin 2005

Pour la Ligue ITEKA asbl

Jean-Marie Vianney Kavumbagu

Président